

DECLARATION COMMUNE MAYOTTE EST COMORIENNE ET LE RESTERA À JAMAIS

Déclarée le 06 juillet 1975, l'indépendance des Comores est inachevée. Le maintien sous administration française de l'île comorienne de Mayotte mine les relations entre les Comores et la France. Il s'agit d'une question mettant en jeu deux pays, par conséquent une question internationale qui ne peut être envisagée que sous le prisme des lois et usages internationaux. Même si l'on est un grand pays et que l'on a en face de soi un petit pays, on ne peut pas piétiner allègrement les lois internationales ni mettre sa propre constitution au-dessus de la Charte de l'ONU.

Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est détourné par la France qui s'en sert comme argument juridique. Or ce principe n'est pas, loin s'en faut, la possibilité des régions à faire sécession et encore moins à se placer sous souveraineté étrangère.

La politique française d'ancrage de l'île comorienne de Mayotte dans la République Française n'a donc aucun fondement légitime, elle est simplement l'expression de la loi du plus fort, elle viole la loi internationale qui s'exprime à travers les résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU, elle annihile les efforts de la Communauté Internationale pour construire un monde de paix et de concorde.

Si les grands pays malmènent les petits, si les grands pays imposent leurs intérêts aux plus faibles malgré les dispositions internationales, quels peuvent être les recours des faibles ? On comprendra donc que les signataires de la présente déclaration interpellent solennellement les Organisations et instances internationales, au premier chef l'ONU et son Secrétaire Général.

Ces derniers temps, la situation dans l'île comorienne de Mayotte est devenue explosive. Les autorités françaises, au premier chef, Monsieur Baroin, ministre de l'outre mer, appuyé par des dirigeants maorais dont Monsieur Mansour Kamaroudine indexent les comoriens non maorais comme les responsables de tous les maux qui rongent l'île comorienne de Mayotte, boucs émissaires désignés à la vindicte populaire avec tout ce que cela comporte de débordements incontrôlables. Des déclarations publiques d'hommes supposés responsables appellent à la chasse à l'homme, des maires recensent les "immigrés clandestins", une atmosphère viciée qui annoncent des lendemains désastreux.

Face à une situation aussi dangereuse, les organisations politiques et de la société civile comorienne signataire de la présente déclaration s'adressent solennellement aux principaux acteurs de la crise :

Aux autorités françaises administrant l'île comorienne de Mayotte. Nous soulignons votre responsabilité sur tout ce qui se produira dans cette partie de notre pays, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions pour préserver la vie et les biens de tous les Comoriens habitants Mayotte quelle que soit leur île d'origine et d'éviter tout déplacement massif de Comoriens d'une île à une autre au risque de rompre des équilibres déjà fragiles dans notre pays.

- Aux Hauts Responsables de l'Etat français. Il est indigne de la France, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, de ne pas respecter les résolutions de l'ONU. Il est indigne de la France de maltraiter un petit pays ami. Nous vous appelons à ouvrir des négociations avec toutes les parties concernées afin de définir une feuille de route conduisant à la restauration de l'intégrité territoriale comorienne dans un esprit d'apaisement, de retrouvaille et d'ouverture de perspectives de développement des quatre îles Comores. Nous attirons l'attention de vos Excellences sur la dimension humaine du Balladur qui impose depuis 1994 l'obtention d'un visa aux comoriens non maorais voulant se rendre à Mayotte. Cette disposition intolérable aux Comoriens conduit nombre de ces derniers à ne pas la respecter et à tenter de se rendre à Mayotte par des voies de fortune. D'où des centaines de morts par an. Le bras de mer entre Anjouan et Mayotte est devenu ces dernières années le plus grand cimetière des Comores. Malgré les différences d'opinion sur la question de l'île comorienne de Mayotte, n'est-il pas envisageable de prendre en compte les liens familiaux multiples entre les comoriens et de supprimer ce visa ? Votre pays ne peut pas se proclamer ami des Comores et imposer des dispositions qui entraînent une hécatombe de centaines de comoriens par an.

- Au peuple français. Entre les peuples comoriens et français se sont tissés des liens intimes très particuliers comme en témoignent le pourcentage de comoriens vivant en France, ayant la double nationalité, comme en témoigne le pourcentage des flux commerciaux comoriens avec la France, etc. Le peuple comorien souhaite développer ces relations et leur donner de plus en plus d'envergure. Nous sommes convaincus qu'il en est de même du côté du peuple français. Voilà pourquoi nous invitons les citoyens français à s'informer sur ce qui est fait aux Comores en leur nom, à soutenir la lutte du peuple comorien pour que leur pays entre en négociation avec les Comores pour définir le processus du retour de Mayotte dans l'Etat comorien pour qu'enfin s'établissent des rapports équitables entre nos deux pays, condition indispensable à la bonne entente entre nos deux peuples.

- Aux Hauts Responsables de l'Etat comorien. Notre seule arme pour la défense de notre intégrité territoriale c'est la mobilisation de la communauté internationale et l'expression multiforme de son soutien. C'est pour cela que les farouches partisans de Mayotte française veulent à tout prix que la question de

l'He comorienne de Mayotte ne soit plus soulevée dans les instances internationales. Nous vous demandons donc de veiller à ce que cette question soit remise à l'Ordre du Jour de l'ONU et des autres Organisations internationales, de faire remettre en activité le Comité ad-hoc des sept de l'Union Africaine qui exprimait avec force la solidarité africaine envers notre pays et qui nous accompagnait dans notre quête de l'intégrité territoriale du pays Le Visa Balladur est inacceptable et se traduit par des centaines de morts par an. Comment pouvons-nous traiter en ami un pays qui nous fait subir annuellement une telle hécatombe ? Pour être crédible sur son "aide au développement", la France doit supprimer son visa. Nous vous demandons de mener une bataille multiforme pour la suppression dans les meilleurs délais de ce visa criminel. Face au retour massif vers leur île d'origine de nombreux comoriens résidants à Mayotte, nous demandons aux autorités du pays aux différents échelons de prendre toutes les dispositions pour faciliter ces mouvements, témoigner la solidarité nationale à ces citoyens et les aider à surmonter le traumatisme subi. Nous réaffirmons notre attachement à l'instauration de relations étroites entre les Comores et la France sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des avantages réciproques.

- Au peuple comorien. Dans tous les pays du monde, les citoyens se montrent capables de transcender leurs divisions sur des grandes questions nationales. Pour les Comores, la question de l'île comorienne de Mayotte est de cette dimension là. Il faut une réaction continue de dimension nationale qui implique les Comoriens de toute tendance, de toutes les couches sociales, de l'intérieur et de la diaspora. Les Comoriens originaires de Mayotte occupent une place de choix dans cette mobilisation et doivent jouer un rôle primordial. Car nous sommes convaincus que dans leur immense majorité ils tiennent à nos liens familiaux, à notre culture, ils ne veulent pas la disparition de la nation comorienne et ils désapprouvent les appels à la haine entre comoriens. Nous appelons les autorités du pays de tous les échelons à se rassembler sur la question de l'He comorienne de Mayotte, faire du 12 novembre, date de l'adhésion à l'ONU des Comores en tant que pays indépendant composé de quatre îles, une journée nationale pour la réintégration de Mayotte dans l'Etat comorien. Il faut mobiliser le pays pour qu'il puisse défendre puissamment son intégrité, il faut sensibiliser la Communauté Internationale pour qu'elle défende le droit. Nous appelons toutes les forces vives du pays à se mobiliser, à avoir confiance en notre pays et en ses capacités à se construire un avenir et à s'unir largement pour défendre le retour de Mayotte, pour faire échec à toutes les formes de séparatisme et à toutes les formes de capitulation face à la France.

Signataires

Noms et Signatures des PARTIS POLITIQUES (par ordre alphabétique)

CHUMA	Said Ali Kemal
CNA Congrès National pour l'Alternance)	Youssouf Yahaya
DJAWABU	Abdallah Soilihi
FAR (Front d'Action Républicaine)	Said Omar Achiraffi
FD (Front Démocratique)	Soilihi Abdou
FNJ (Front National pour la Justice)	Miftahou Ali
MAGUZI	Said Abdallah
MA YESHA BORA	Aly Mohamed
MDA	Ali Mahamoudou
MDP / NGDC	Chafiat Achiraffi
MPR	Laissi Ben Ali
MWANANTSI	Ibrahim Ahamada
PASOCO (Parti Socialiste des Comores)	Ali Affandi
PCDP DJAMNAZI	Ali Mroudjæ
UNDC	Kamar-Ezamane

AUTRES ORGANISATIONS (Par ordre alphabétique)

Arc-En-Ciel	
Collectif Comores Masiwa Mane	Hadii Mogni
Comités Maore	Idriss Mohamed
FECOSC	Salim Soulaïmane
ACDH, (Droits de l'Homme)	
ADIFAM, (Femmes)	
CTC, (Confédération des Travailleurs Comoriens)	
FAHAC, (Handicapés)	
FCDH, (Droits de l'Homme)	
ICC, (Initiative Citoyenne)	
RFD, (Femmes)	
UFCD (Femmes)	
GRITAC	Said Hassane Jaffar